

LA VIE DU PAYS

Vritz Il s'oppose au parc éolien sous ses fenêtres

18 jours de grève de la faim



L'Eclairer - Vendredi 4 avril 2014

Après 15 jours de grève de la faim, Paul Boultaireau est très affaibli. Mais sa détermination est intacte.

Estimant ne pas être entendu, un riverain du futur parc éolien de Vritz, suit la grève de la faim depuis le 17 mars.

C'est pour protester contre le projet de parc éolien à Vritz, que Paul Boultaireau, 57 ans, riverain du site, a débuté une grève de la faim le 17 mars. Il ne consomme que de l'eau. « Qui apprécierait de se retrouver un matin avec un monstre de 126 m de haut devant les fenêtres de son salon ? » explique le riverain.

Le projet du parc éolien des grandes landes, remonte à

2002. Il a suivi la démarche habituelle : installation d'un mât de mesure, réunions publiques, enquête publique et avis du conseil municipal.

Avec d'autres riverains impactés par le projet, Paul Boultaireau a fait connaître ses réticences à chaque étape. Mais il estime ne pas avoir été entendu.

« Une maison invendable »

Il se dit écœuré « de voir comment se réalisent ces projets, sans concertation et sans réel débat sur l'effi-

cacité et l'utilité de ces parcs ». Au delà des nuisances, il redoute la décote immobilière de son habitation : « Je travaille depuis plus de 30 ans. Ma maison, c'est mon seul bien. Je croyais pouvoir la revendre plus tard. Aujourd'hui, avec l'installation des éoliennes à 500 m de chez moi, cette maison est quasiment invendable. C'est démoralisant ! »

Paul Boultaireau et les riverains des grandes landes, ont écrit au préfet de Loire-Atlantique. Dans leur courrier, ils précisent : « Monsieur le préfet, nous en appelons à votre bon sens : serez-vous

de ceux qui refusent cette imposture, ou céderez-vous à l'appât du gain ? Car tout n'est qu'une question d'argent. La preuve en est que si l'on baisse le prix de rachat de l'électricité éolienne, les investisseurs se feront beaucoup plus rares, voir inexistantes ! »

Monsieur le préfet, vous avez l'autorité pour faire que ce projet s'arrête ou pas. Nous vous demandons quand vous prendrez votre décision, de penser à l'avenir et à ce que vous léguerez à nos enfants ! »

Très affaibli, Paul Boultaireau devait cesser sa grève de la faim ce jeudi 3 avril. Il a déjà perdu 10 kg.

paul.boultaireau@wanadoo.fr